

*Province de Québec*

*Municipalité de la Paroisse  
de Lac-aux-Sables*

Séance régulière de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à l'heure ordinaire des séances ce sixième jour de septembre deux mil cinq à laquelle sont présents les conseillers Marius St-Amant, Clément Perron, Yvon Bourassa, Charles-M. Grégoire et Ghislain Trépanier tous formant quorum sous la présidence du maire Richard Lavallée. Mme Nathalie Vallée, Directrice générale & secrétaire-trésorière est aussi présente. Monsieur Michel Bédard, conseiller est absent.

2005-09-241

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Charles-M. Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers (5) que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

**ORDRE DU JOUR  
SÉANCE RÉGULIÈRE  
DU 6 SEPTEMBRE 2005**

Ouverture de l'assemblée

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. Correspondance
- Période de questions - Parole à l'assemblée
4. Rapport des comités – Bibliothèque
5. Rapport des comités - Inspecteur municipal
  - 5.1 Inspection – Abri pour ponton
  - 5.2 Inspection – Pont au-dessus de la décharge du Lac-Brûlé
  - 5.3 MDDEP – Plainte relativement à l'application du Q-2, r.8, *Règlement sur l'évacuation et le traitement des résidences isolées* – Secteur Lac-Huron
  - 5.4 MDDEP – Demande inventaire des aménagement d'évacuation des eaux usées – Secteur Lac-Huron
  - 5.5 Rapport avocats – Mandat résolution n° 2005-07-190
  - 5.6 Utilisation concasseur – Carrière C & G Bertrand
6. Rapport des comités - Premiers répondants
7. Rapport des comités - Inspecteur responsable du règlement sur les chiens
8. Rapport des comités - Service d'incendie
9. Trésorerie
10. Présentation des comptes fournisseurs
11. Engagement de crédit – Septembre 2005
12. Politique – Appel interurbains personnels des employés
13. Renouvellement – Contrat de conciergerie & Nettoyage du site de dépôt en tranchée
- ~~14. ADMQ – Formation~~
15. CSST – Secourisme en milieu de travail
16. Offre d'achat – Camion citerne
17. Embauche d'un employé temporaire
18. Adjudication – Mandat plans & devis – Travaux de réfection du chemin du Lac-Huron
19. Adjudication – Travaux correctifs au poste de pompage n° 2
20. Vidange de fosse septique – Frais pour déplacement inutile

21. Club de golf Le St-Rémi – Commandite du champs de pratique
  22. COMBEQ – Formation Projets de loi 54 et 62 / Atelier de perfectionnement – Règlement Q-2, r.8
  23. AQU – Formation CCU
  24. Modification au Règlement de zonage 90-199 – Zone 13V
  25. Coop L’As des services – Débours aide financière
  26. Parc de skate - Informations
  27. Appui MRC de Mékinac – Révision et bilan de l’entente de libre-échange
  28. Fondation canadienne Espoir Jeunesse – Demande d’exemption de permis de colportage
  29. Déclaration – Semaine de la citoyenneté du Canada
  30. Approbation des prévisions budgétaires 2006 – Office municipal d’habitation Lac-aux-Sables
  31. MTQ – Réfection chemin Saint-Alphonse – 2<sup>e</sup> tranche subvention
  32. Varia
    - 32.1 Installation d’un poteau d’Hydro-Québec – Chemin du Lac-Veillette
    - 32.2 Caisse populaire de la Seigneurie des Grondines
    - 32.3 Zonage Lac-Brûlé
    - 32.4 Permis de construction
- Période de questions – Parole à l’assemblée
33. Levée de l’assemblée

ADOPTÉE

2005-09-242

**Adoption des procès-verbaux**

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Clément Perron et résolu à l’unanimité des conseillers (5), que les procès-verbaux de la séance régulière du 1<sup>er</sup> août 2005 soient adoptés tel que présentés. Il est de plus résolu d’adopter les procès-verbaux de la séance spéciale du 15 août 2005 avec la modification suivante :

« La résolution numéro 2005-08-235 aurait dû se lire comme suit :

**CONSIDÉRANT** l’annonce par le ministre Michel Després d’une aide financière de 75 000 \$ à même son enveloppe discrétionnaire ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marius St-Amant et résolu à l’unanimité des conseillers (5) que ce conseil demande des soumissions sur invitation aux firmes d’ingénieurs suivantes pour la préparation des plans & devis pour les travaux de réfection du chemin du Lac-Huron en deux phases soient :

Phase I : Du pont jusqu’à l’adresse civique 360, chemin du Lac-Huron soit sur une longueur de 1,2 km ;

Phase II : De l’adresse civique 360, chemin du Lac-Huron jusqu’à l’adresse civique 685, chemin du Lac-Huron soit une longueur de 1,1 km.

- IMS Experts-Conseils
- Les Consultants René Gervais
- Dessau-Soprin »

ADOPTÉE

2005-09-243 **Club de l'Âge d'Or Lac-aux-Sables – Programme Nouveaux Horizons**

Il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers (5) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables appui le projet du Club de l'Âge d'Or Lac-aux-Sables présenté dans le cadre du programme *Nouveaux Horizons*.

ADOPTÉE

2005-09-244 **Tournoi de golf bénéfice – Alex Genest**

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Charles-M. Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers (5) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables commandite un foursome pour un montant de 200 \$ dans le cadre du Tournoi de golf bénéfice – Alex Genest qui se tiendra le 24 septembre 2005 au Club de golf Le St-Rémi. Les représentants de la municipalité seront les conseillers Marius St-Amant et Michel Bédard.

ADOPTÉE

Début de la période de question : 19 h 48

Fin de la période de question : 19 h 58

2005-09-245 **Inspection – Abri pour ponton**

**CONSIDÉRANT** le rapport de madame Katy Bacon, inspecteur en bâtiment et en environnement daté du 24 août 2005 faisant état d'un avis écrit transmis à un propriétaire concernant la construction d'un bâtiment secondaire dans la bande de protection riveraine ;

**CONSIDÉRANT** que le règlement de zonage 90-199 ne permet pas d'avoir un abri de bateau dans la bande de protection riveraine ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Marius St-Amant et résolu à la majorité des conseillers (4) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables demande à madame Katy Bacon, inspecteur en bâtiment et en environnement, de poursuivre ces démarches quant à la relocalisation du bâtiment secondaire à l'extérieur de la bande de protection riveraine. Yvon Bourassa, conseiller s'enregistre contre.

ADOPTÉE

2005-09-246 **Utilisation concasseur – Carrière C & G Bertrand**

**CONSIDÉRANT** le rapport de madame Katy Bacon, inspecteur en bâtiment et en environnement daté du 24 août 2005 faisant état d'une rencontre avec messieurs Gilles Bertrand et Carl Boutin quant à l'arrêt de travaux ordonné par le Ministère de l'Environnement concernant l'exploitation de la carrière après 18 h et avant 6 h ;

**CONSIDÉRANT** les articles 9 et 11 du *Règlement 98-341 concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec* qui stipule :

Article 9 :

« Il est interdit de faire, de provoquer ou d'inciter à faire, de quelque façon que ce soit, du bruit susceptible de troubler la paix et le bien-être du voisinage. »

Article 11 :

Il est interdit de causer du bruit susceptible de troubler la paix et le bien-être du voisinage en exécutant, entre 22 h 00 et 7 h 00, des travaux de construction, de démolition ou de réparation d'un bâtiment ou d'un véhicule, sauf s'il s'agit de travaux d'urgence visant à sauvegarder la sécurité des lieux ou des personnes. » ;

**CONSIDÉRANT** que la durée des travaux de concassage s'échelonne sur une période de quatre (4) semaines et que le bruit relié à cette opération est perceptible qu'à proximité ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Charles-M. Grégoire, appuyé par Clément Perron et résolu à l'unanimité des conseillers (5) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise la Carrière C & G Bertrand à exécuter des travaux de concassage entre 7 h 00 et 22 h 00 seulement. Le transport par camion devra s'effectuer entre 7 h et 18 h. Il est de plus résolu d'autoriser madame Katy Bacon, inspecteur en bâtiment et en environnement, à transmettre la résolution suivante au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

ADOPTÉE

2005-09-247 **Avis de motion – Règlement sur les nuisances**

Yvon Bourassa donne avis de notion que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, ce conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu un règlement modifiant le Règlement 98-341 concernant les nuisances applicable par la Sûreté du Québec.

2005-09-248 **Adoption des comptes fournisseurs**

Il est proposé par Charles-M. Grégoire, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que les comptes suivants soient adoptés et payés :

<b>FOURNISSEURS</b>			
<b>NOM</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>N° DE CHÈQUE</b>	<b>MONTANT</b>
Francis Francoeur	Sous-trait.parcs	605	60,00\$
Bureau en Gros	Fourniture de bureau	606	379,49\$
Daniel Bédard	Conciergerie	607	220,46\$
Michel Lambert	Sous-trait.dépotoir	608	83,33\$
Julien Perron	Sous-trait.dépotoir	609	110,00\$
Ultramar Banque Natio.	Essence	610	700,42\$
Francis Francoeur	Sous-trait.parcs	611	85,00\$
Daniel Bédard	Conciergerie	612	250,86\$
Charles Grégoire	Rému. Élu	49	157,85\$
Daniel Bédard	Inspecteur regle.chiens	613	125,00\$
Daniel Bédard	Conciergerie-Sous-trait.	614	250,86\$
Christianne Plante	Brigadière	615	70,00\$
Syndicat Canadien	Part payé employés	616	211,17\$
Ministère du Revenu	Remise au gouv. Prov.	617	4181,16\$
Receveur Gen. Canada	Remise au gouv. Fédé.	618	2184,15\$
Fonds Solidarité FTQ	Part payé employé	619	250,00\$

La Capital Ass. Pers.	Assurance collective	620	1261,97\$
Aciers G.M. Inc	Matériel-Voirie	621	4543,49\$
AlSCO	Entretien-vêtement-	622	184,85\$
Atelier C.Tousignant	Estrades-PLPF	623	3623,29\$
Biolab	Analyse de l'eau	624	237,25\$
Canadien National	Sous-trait.voirie	625	1260,00\$
Centre MAP Inc	Matériaux divers	626	3487,73\$
Communication LAS	Sous-trait. Serv.incendie	627	86,85\$
Les Consultants Laforte	Honoraires Profes.	628	575,13\$
Const. Pavage Portneuf	Matériel-Voirie	629	587,99\$
Coop L'As des Services	Sous-traitance	630	47,50\$
Les Ent. C & G Bertran	Sous-traitance	631	3398,10\$
Les Ent. F. Fugère Inc	Sous-traitance	632	2565,07\$
Les Entre.St-Ubalde	Sous-traitance	633	488,86\$
L'Erablière du Lac	Sous-traitance	634	1265,27\$
Fonds de l'Info Foncier	Avis de mutations	635	33,00\$
Formiciel Inc	Fourniture de bureau	636	176,63\$
Garage J-Pierre Delisle	Sous-traitance	637	28,76\$
Garage G.Champagne	Sous-traitance	638	Annulé
Gilles Buisson	Sous-traitance-Parcs	639	165,94\$
Groupe Artex	Fourniture de bureau	640	115,03\$
Groupe CLR	Sous-traitance	641	48,08\$
Infoteck	Fourniture de bureau	642	345,02\$
Jean-Guy Vermette	Sous-traitance	643	2777,85\$
Litemor/Luminaires	Matériel-Parcs	644	3954,02\$
L.P. Tanguay Ltée	Fourniture usine	645	586,52\$
Mario Gagnon, Notaire	Honoraires Profes.	646	900,00\$
Microgest Informatique	Imprimante-Urbanisme	647	337,00\$
MRC de Mékinac	Quote-part-Divers	648	32765,42\$
Municipalité L.A.S.	Fourniture de bureau	649	63,31\$
PG Systèmes D'info.	Réinstallation	650	460,10\$
Praxair Products Inc	Pièces-Petits outils	651	28,15\$
Promutual Protneuf	Assurance	652	790,65\$
Hebdo Mékinac	Publication diverses	653	645,52\$
9069-4142 Québec Inc	Sous-traitance	654	2842,89\$
Réal Huot Inc	Matériel-aqueduc	655	632,33\$
Services Matrec Inc	Cueillette-Location	656	6135,48\$
Wolseley Canada Inc	Matériel aqueduc	657	34725,97\$
Wurth Canada Limitée	Pièces-Voirie	658	102,26\$
Yves St-Amant	Sous-traitance-Voirie	659	210,00\$
Services Matrec Inc	Cueillette-contenants	660	4194,66\$
Les Ent. F. Fugère Inc	Sous-traitance-Voirie	661	299,07\$
François Fugère	Sous-traitance-Voirie	662	1693,75\$
Garage G. Champagne	S-Trait. Petite machin.	663	311,26\$
Oze Publicité	Echo du Lac-Sept 05	664	172,53\$
Transport Adapté Mék.	Transport adapté-Aout	665	2,50\$
Hydro-Québec	Électricité-Eclair.rues	666	866,21\$
Soc. Canadienne Postes	Frais de poste-Echo Lac	667	60,08\$
Christianne Plante	Brigadière	668	70,00\$
Daniel Bédard	Conciergerie	669	311,66\$
Crédit Ford	Camion Ford 2004	670	754,95\$
Club Golf St-Rémi	Tournoi de golf	671	200,00\$
Coop L'As des Serv.	Aide Financière	672	961,38\$
Léveillé Jean	Remb. Taxes	673	48,04\$
Asso. Qué. Urban.	Formation CCU	674	125,00\$
Corp. Officiers Muni.	Formation Inspecteur	675	212,80\$
Fédé. Que. Des Muni.	Formation Q-2	676	201,29\$
Asso. Prop. Lac Veil.	Affiche lac Veillette	677	16213\$

<b>SALAIRE</b>
----------------

NOM	N° DE CHÈQUE	MONTANT
Gilles Hamelin	502554	473,11\$
Madeleine Hébert	502555	358,95\$
Renald Vallée	502556	483,12\$
Pierre Brouillette	502557	422,37\$
Kacy Bacon	502558	392,90\$
Julie Bertrand	502559	60,50\$
Yvon Bourassa	502560	64,50\$
Luce Laframboise	502561	60,50\$
Claude Ricard	502562	60,50\$
Marc Tessier	502563	60,50\$
Madeleine Hébert	502564	372,68\$
Renald Vallée	502565	419,52\$
Katy Bacon	502566	382,90\$
Gilles Hamelin	502567	473,11\$
Pierre Brouillette	502568	385,98\$
Danny Morin	502569	20,00\$
Lise Leduc	502570	20,00\$
Luce Laframboise	502571	18,00\$
Dave Lynch	502572	25,00\$
Jean Rivard	502573	25,00\$
Daniel Beaupré	502574	25,00\$
Gilles Hamelin	502575	473,11\$
Nathalie Vallée	502576	498,14\$
Pierre Brouillette	502577	385,98\$
Katy Bacon	502578	403,70\$
Madeleine Hébert	502579	358,95\$
Renald Vallée	502580	419,53\$
Richard Lavallée	502581	472,29\$
Marius St-Amant	502582	157,85\$
Clément Perron	502583	157,85\$
Yvon Bourassa	502584	157,85\$
Ghislain Trépanier	502585	157,85\$
Michel Bédard	502586	157,85\$
Yvon Bourassa	502587	25,00\$
Daniel Beaupré	502588	157,28\$
Gilles Hamelin	502589	480,41\$
Madeleine Hébert	502590	358,95\$
Renald Vallée	502591	448,12\$
Pierre Brouillette	502592	385,98\$
Nathalie Vallée	502593	581,99\$
Danny Morin	502594	40,00\$
Lise Leduc	502595	36,00\$
Luce Laframboise	502596	54,00\$
Katy Bacon	502597	383,70\$
Marc Gingras	502598	387,07\$
Pierre Brouillette	502599	385,98\$
Nathalie Vallée	502600	537,00\$
Katy Bacon	502601	367,70\$
Madeleine Hébert	502602	358,95\$
Renald Vallée	502603	448,12\$
Gilles Hamelin	502604	515,04\$
Marc Gingras	502605	321,97\$

Eric Martel

502606

68,00\$

ADOPTÉE

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes ci-dessus.

---

Nathalie Vallée, g.m.a

Directrice générale & Secrétaire-trésorière

2005-09-249

**Politique – Appel interurbains personnels des employés**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables a reçu une demande d'un citoyen relativement aux appels interurbains effectués par les employés ;

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal se doit de statuer sur ce point ;

**CONSIDÉRANT** que les frais d'administration relievant à la gestion mensuelle des comptes de téléphone dépasserait amplement le remboursement, par les employés municipaux, de ces frais ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Clément Perron et résolu à la majorité des conseillers (4) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables maintient le statu quo concernant les frais d'interurbains et plus particulièrement, en ne demandant pas le remboursement des frais pour les appels interurbains personnels aux employés dans la mesure où cela demeure raisonnable et que le maire continuera à effectuer le contrôle de la vérification lors de la présentation des comptes mensuels. Charles-M. Grégoire, conseiller s'enregistre contre.

ADOPTÉE

2005-09-250

**Renouvellement – Contrat de conciergerie & Nettoyage du site de dépôt en tranchée**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité est actuellement en changement, notamment avec l'achat d'un nouveau garage municipal devant aussi servir de caserne ;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité doit engager une personne à chaque année pour le nettoyage du site de dépôt en tranchée ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de monsieur Daniel Bédard, actuel concierge de la municipalité ainsi que le devis décrivant les tâches de ce dernier pour la conciergerie ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Clément Perron et résolu à l'unanimité des conseillers (5) que la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte les deux (2) offres de monsieur Daniel Bédard et accorde les contrats ci-dessous, à savoir :

1. le contrat de conciergerie pour l'année 2006 au montant de 15 600 \$ tel que plus amplement décrit dans le devis descriptif préparé par la Directrice générale & Secrétaire-trésorière le 2 septembre 2005 et faisant partie intégrante de la présente résolution.

2. le contrat de nettoyage du site de dépôt en tranchée pour l'année 2006 au montant de 600 \$ à compter de la semaine précédant le premier samedi de mai et jusqu'à la semaine suivant le dernier samedi d'octobre et selon les critères inscrits dans le document présenté par monsieur Bédard en date du 1<sup>er</sup> septembre 2005.

Il est de plus résolu d'autoriser le maire et la Directrice générale & Secrétaire-trésorière à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente résolution pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

2005-09-251 **CSST – Secourisme en milieu de travail**

Il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Marius St-Amant et résolu à l'unanimité des conseillers (5) d'inscrire Pierre Brouillette à la séance de formation # 25266 *Secourisme en milieu de travail* offert gratuitement par la CSST qui se tiendra à St-Ubalde les 23 et 30 novembre 2005. La municipalité défraiera les frais de déplacements.

ADOPTÉE

2005-09-252 **Embauche d'un employé temporaire**

**CONSIDÉRANT** la charge supplémentaire de travail pour les employés municipaux occasionnée par les travaux d'aqueduc et d'égout sur les rues de l'Église et Cloutier ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Charles-M. Grégoire, appuyé par Clément Perron et résolu à l'unanimité des conseillers (5) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables embauche monsieur Marc Gingras à titre d'employé temporaire pour la durée des travaux des rues de l'Église et Cloutier. Le salaire payé sera de 12,04 \$ par heure tel que prévu à la convention collective de travail.

ADOPTÉE

2005-09-253 **Adjudication – Mandat plans & devis – Travaux de réfection du chemin du Lac-Huron**

**CONSIDÉRANT** que ce conseil a procédé par appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des soumissions pour des plans & devis selon 2 phases pour la réfection du chemin du Lac-Huron ;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a reçu les soumissions suivantes :

Soumissionnaires	Prix		Total
	Phase I	Phase II	
IMS Experts-Conseils	<i>N'a pas soumissionné</i>		
Les Consultants René Gervais	4 820 \$	6 150 \$	10 970 \$
Dessau-Soprin	6 000 \$	5 600 \$	11 600 \$

**CONSIDÉRANT** que la partie du chemin du Lac-Huron faisant l'objet d'une aide financière de 75 000 \$ est incluse dans la phase I et que le conseil municipal ne veut pas investir une somme trop importante pour les

honoraires professionnel, compte tenu des montants disponibles pour la réfection du chemin comme tel ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu à la l'unanimité des conseillers (5) que le conseil de la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde le mandat pour la confection des plans & devis pour la Phase I (du pont jusqu'au numéro civique 360, chemin du Lac-Huron) à la firme Les Consultants René Gervais pour un montant de 4 820 \$ en plus des taxes.

ADOPTÉE

2005-09-254

**Adjudication – Travaux correctifs au poste de pompage n° 2**

**CONSIDÉRANT** que ce conseil a procédé par appel d'offres public afin d'obtenir des soumissions les travaux correctifs du poste de pompage n° 2 ;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a reçu les soumissions suivantes :

	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant</b>
1	Turcotte 1989 inc.	172 023,92 \$
2	Filtrum Construction	Nil
3	Construction & pavage Maskimo (n'a pas retourné l'addenda n° 2 signé)	Nil
4	Construction Continental	Nil
5	Noël Rochette & fils	Nil

**CONSIDÉRANT** que la seule soumission reçu dépasse de 35 710 \$ avant les taxes, l'estimé des coûts préparé par IMS Experts-Conseils ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Clément Perron, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables rejette les soumissions reçues, jugeant les coûts trop élevés pour la réalisation des travaux compte tenu que ces travaux n'étaient pas prévus aux prévisions budgétaires pour l'année 2005 et qu'une affectation supplémentaire de surplus de 72 000 \$ serait nécessaire afin de rencontrer la dépense. Il est de plus résolu d'abroger la résolution 2005-05-145 par laquelle le conseil municipal affectait la somme de 90 000 \$ afin de couvrir la dépense.

ADOPTÉE

2005-09-255

**Club de golf Le St-Rémi – Commandite du champs de pratique**

**CONSIDÉRANT** la demande du Club de golf Le St-Rémi afin d'obtenir une commandite pour le panneau sur le champs de pratique pour une durée de 3 ans ;

**CONSIDÉRANT** que le CLD de Mékinac accepte d'être partenaire de ce panneau et d'en assumer la moitié des frais de commandite ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Clément Perron et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte de commanditer le panneau sur le champs de pratique du Club de golf Le St-Rémi pour un contrat d'une durée de trois (3) ans et ce, en partenariat avec le CLD de Mékinac. Les montants de la commandite sont les suivants :

ANNÉE	MONTANT
2005	100 \$
2006	250 \$
2007	250 \$

ADOPTÉE

2005-09-256 **COMBEQ – Formation Projets de loi 54 et 62 – Atelier de perfectionnement Q-2, r.8**

Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers (5) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise l'inspecteur en bâtiment et en environnement à participer à la formation de la COMBEQ portant sur les projets de loi 54 et 62 qui se tiendra le 16 novembre 2005 à Trois-Rivières ainsi qu'à l'Atelier de perfectionnement sur le Règlement Q-2, r.8 qui se tiendra à Québec le 12 octobre 2005. La municipalité défraiera les frais d'inscription de 414,09 en plus des frais de déplacement.

ADOPTÉE

2005-09-257 **AQU – Formation CCU**

Il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Clément Perron et résolu à l'unanimité des conseillers (5) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise le président du Comité consultatif d'urbanisme, monsieur Normand Lapointe, à participer à la formation de l'AQU sous le thème « *Le CCU au cœur de l'action* » qui se tiendra le 1<sup>er</sup> octobre 2005 à Verchères. La municipalité défraiera les frais d'inscription de 125 \$ en plus des frais de déplacement.

ADOPTÉE

2005-09-258 **Modification Règlement de zonage 90-199 – Zone 13V – Avis de motion**

Clément Perron donne avis de motion que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, ce conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu un règlement modifiant le règlement de zonage 90-199 afin de modifier la grille de spécifications de la Zone 13V en excluant la classe de constructions et d'usages Villégiature.

2005-09-259 **Coop l'As des services – Débours aide financière**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2005-03-075 par laquelle le conseil municipal accordait une subvention de 1 000 \$ à la Coop L'As des services pour la poursuite de leurs activités et que le débours serait effectué sur présentation de pièces justificatives ;

**CONSIDÉRANT** que les pièces justificatives confirment une dépense de 961,38 \$ ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Charles-M. Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers (5) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables verse la somme de 961,38 \$ à la Coop L'As des services à titre d'aide financière pour l'année 2005.

ADOPTÉE

2005-09-260

**Appui MRC de Mékinac – Révision et bilan de l’entente de libre-échange**

**CONSIDÉRANT** que la MRC de Mékinac demande aux gouvernements supérieurs de réviser et mettre à jour les stratégies d’importation et d’exportation, particulièrement pour les produits forestiers et agricoles et également de faire une révision et un bilan de l’entente de libre-échange ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Charles-M. Grégoire, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu à l’unanimité des conseillers (5) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables appuie les démarches de la MRC de Mékinac.

ADOPTÉE

2005-09-261

**Fondation canadiennes Espoir Jeunesse – Demande d’exemption de permis de colportage**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables a adopté un règlement 93-254 sur les colporteurs ;

**CONSIDÉRANT** que l’article 13 dudit règlement stipule que les institutions ou organismes sans but lucratif peuvent être exemptés de l’application du présent règlement lors d’activités organisées pour des fins culturelles, scientifiques, récréatives, charitables ou sociales ;

**CONSIDÉRANT** que la Fondation canadienne Espoir Jeunesse a présenté une demande d’exemption en vertu de cet article ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu à l’unanimité des conseillers (5) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accepte d’exempter la Fondation canadienne Espoir Jeunesse de l’application du Règlement 93-254 quant aux frais de permis de colportage pour effectuer une campagne d’une journée.

ADOPTÉE

2005-09-262

**Déclaration – Semaine de la citoyenneté du Canada**

**ATTENDU** que la Semaine de la citoyenneté du Canada aura lieu du 17 au 23 octobre 2005 ;

**ATTENDU** que la Semaine de la citoyenneté du Canada offre l’occasion de réfléchir aux valeurs de la citoyenneté et de l’immigration et de se concentrer sur les privilèges, les droits, les responsabilités et les obligations liés à la citoyenneté ;

**ATTENDU** que les nouveaux Canadiens ont un fort sentiment d’attachement à leur nouveau pays, apportent des contributions précieuses au Canada et jouent un rôle important dans notre croissance économique et dans notre diversité culturelle ;

**ATTENDU** que les thèmes et les valeurs de la citoyenneté canadienne véhiculent un message important pour tous les Canadiens – à savoir que les nouveaux arrivants sont les bienvenus au Canada, qui est notre pays à tous ;

**ATTENDU** que tous les Canadiens, qu'ils possèdent leur citoyenneté depuis longtemps ou depuis peu, peuvent s'unir pour réaffirmer leur attachement au Canada ;

**EN FOI DE QUOI**, je Richard Lavallée, maire proclame par la présente la semaine du 17 au 23 octobre 2005 « Semaine de la citoyenneté du Canada » dans la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE

2005-09-263 **Approbation des prévisions budgétaires 2006 – Office municipal d'habitation Lac-aux-Sables**

Il est proposé par Clément Perron, Appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (5) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables approuve les prévisions budgétaires pour l'année 2006 de l'Office municipal d'habitation Lac-aux-Sables et présentant une participation municipale de 3 438 \$.

ADOPTÉE

2005-09-264 **MTQ – Réfection chemin Saint-Alphonse – 2<sup>e</sup> tranche subvention**

**CONSIDÉRANT** qu'une aide financière de 8 000 \$ avait été octroyée par madame Julie Boulet, Ministre déléguée aux Transports dans sa lettre du 4 août 2004 ;

**CONSIDÉRANT** qu'un premier versement a été effectué en 2004 ;

**CONSIDÉRANT** que les travaux d'asphaltage de ce tronçon de route a été effectué tel que mentionné dans la résolution 2004-09-201 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Charles-M. Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers (5) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables approuve les dépenses réalisées de 13 669,87 \$ pour les travaux d'asphaltage d'une partie du chemin Saint-Alphonse, pour un montant subventionné de 4 000 \$, conformément aux stipulations du ministère des Transports et que les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

ADOPTÉE

2005-09-265 **Permis de construction**

Il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Charles-M. Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers (5) que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables rembourse, conditionnellement à la réception d'une demande dans ce sens, le certificat d'autorisation numéro 2005-00152 au coût de 10 \$ émis à la Fabrique St-Rémi Lac-aux-Sables pour la pose d'une croix sur leur terrain.

ADOPTÉE

Début de la période de question : 21 h 19

Fin de la période de question : 21 h 42

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

(Article 961, Code Municipal du Québec)

Je soussignée, Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et ou projetées par le conseil municipal.

\_\_\_\_\_  
Nathalie Vallée g.m.a.,  
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

2005-09-266

**Levée de l'assemblée**

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers (5), que la séance soit levée.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
M. Richard Lavallée  
Maire

\_\_\_\_\_  
Mme Nathalie Vallée, g.m.a.  
Directrice générale &  
Secrétaire-trésorière